

Réforme du lycée, attaque contre les LP, Parcoursup : **LA RENTRÉE DE TOUS LES DANGERS !**

« Qui veut tuer son chien l'accuse de la rage »... Appliqué au service public d'éducation, l'adage populaire prend tout son sens. Dégradation de l'accueil et de la prise en charge des élèves, dégradation des conditions de travail des personnels, disparition d'instances et de services garantissant le fonctionnement du système scolaire... L'école façon Blanquer, c'est affirmer que tout va bien alors que tout va moins bien, avec, pourtant les mêmes besoins. Petit florilège ...

Dans le premier degré

Contrairement aux annonces, les écoles n'ont pas obtenu de moyens suffisantes pour faire face au dédoublement des CP en éducation prioritaire. La solution, pour le Rectorat, a consisté à redéployer les « plus de maîtres-ses que de classe » et à refuser de très nombreuses demandes de temps partiel. Pour masquer ses insuffisances, le ministre allume des contre-feux en attaquant certaines méthodes et en mettant au pas la liberté pédagogique des enseignant-e-s. En relançant le vieux débat sur la meilleure méthode de lecture en CP et en soutenant la méthode syllabique, Blanquer ne fait que flatter les penchants des plus réactionnaires.

Au collège

L'arrêté Blanquer de juin 2017 a renforcé l'autonomie des établissements, conformément au projet libéral du ministre. Les moyens sont en baisse constante comme le nombre de postes aux concours tandis que la charge de travail s'accroît. SUD éducation revendique des effectifs réduits, des dédoublements sur la moitié des horaires d'enseignement et une réduction du temps de travail. L'objectif étant d'obtenir un collège réellement unique avec un enseignement polyvalent qui garantisse à tou-te-s les élèves l'exploration de tous les types de savoirs manuels, techniques, artistiques ou théoriques, reposant sur des pratiques pédagogiques coopératives et émancipatrices.

Une nouvelle attaque contre les LP

Avec l'annonce de la réforme de l'enseignement professionnel, c'est la casse des qualifications et des métiers pour les élèves qui est organisée. Blanquer annonce une filière d'excellence sans moyens supplémentaires. Il supprime l'équivalent de 7000 postes grâce au tour de passe passe de la baisse des horaires disciplinaires d'environ 10%. La réduction des filières, au profit de secondes « multimétiers », contribue à abaisser le niveau de qualification des formations.

Le lycée à la carte, générateur d'inégalités

Le ministère a lancé une réforme du lycée qui met fin aux filières. Les élèves pourront choisir trois disciplines de spécialité (4h par semaine), réduites à deux lors du passage en terminale (6h chacune) ; choix déterminants pour l'accès aux études supérieures car l'élève devient l'auto-entrepreneuse de sa scolarité, rendu-e toujours plus responsable, seul-e, de ses choix, de ses « réussites » ou de ses « échecs ». Les inégalités entre les lycées seront creusées par des offres de formation spécifiques. De plus, en augmentant la part de contrôle continu, le diplôme n'aura pas la même valeur en fonction du lycée.



Parcoursup, injuste et discriminant

Dès octobre 2017, Sud éducation dénonçait le projet de loi orientation et réussite des étudiant-e-s (ORE). Parcoursup, la plateforme remplaçant APB, est un dispositif discriminant et injuste : le tri a bel et bien été fait en fonction de la filière de baccalauréat et des lycées d'origine, sans parler de celles et ceux qui n'ont pas eu d'affectation. Cette vaste mascarade ne doit pas détourner l'attention du tri social déjà entrepris avec les réformes dans l'apprentissage, les lycées généraux et technologiques et les lycées pro. Pour garantir l'accès de toutes à l'université, il est urgent de débloquer des moyens et de créer des postes à la hauteur des besoins.

Casse du service public

En 2003, la décentralisation des agents d'entretien et de service avait abouti à une dégradation de leurs conditions de travail. La loi dite « Liberté de choisir son avenir professionnel » a transféré aux régions des DRONISEP (délégations régionales de l'Office National d'Information sur les Enseignements et les Professions). Derrière cette mesure, c'est l'adaptation de l'offre de formation aux besoins du patronat pour le marché du travail, à l'échelle régionale. Parallèlement, le ministère annonce la fermeture des CIO (centres d'information et d'orientation) et l'affectation des PsyEN spécialité EDO aux établissements scolaires. Encore un service public de proximité qui ferme, au détriment de celles et ceux qui en ont le plus besoin. Encore une profession méprisée, mise au service du tri social généralisé. Encore un pan du service public d'éducation privatisé, à travers la généralisation du « coaching » en orientation, par des entreprises privées.

Élections professionnelles 2018

Entre le 29 novembre et le 6 décembre 2018 auront lieu les élections professionnelles. Comme pour les précédentes, Sud éducation Paris s'engage dans la bataille !

Si nous nous revendiquons avant tout du syndicalisme de lutte, notre représentativité au sein des instances académiques, et nationales pour la fédération des syndicats Sud éducation, constitue un atout pour notre action syndicale. C'est un des moyens à notre disposition pour « forcer la porte » d'un rectorat trop souvent clos aux personnels et de faire pression sur une administration régulièrement sourde aux revendications des travailleurs-euses.

Notre présence dans les instances, CAPA et CAPD, ne s'inscrit pas dans la cogestion voulue par le rectorat! Nous assurons au maximum le suivi des différents dossiers et situations ; mais nous souhaitons surtout dénoncer et bousculer des règlements de plus en plus injustes et de plus en plus assujettis à des logiques comptables. C'est un terrain pour nos luttes et pour l'expression des personnels.

**De la maternelle à l'université,
pour une autre école, une autre société,**

luttons pour l'égalité !



Attaque sur nos statuts

Avec le plan « Action publique 2022 », c'est la mise en œuvre d'une nouvelle politique d'individualisation des parcours et de dynamitage de la Fonction publique : plan de départs volontaires, suppressions de postes, recours accru aux contractuel-le-s, gel des salaires, rémunération au mérite, remise en cause du statut et du régime de retraite, amoindrissement des dispositifs de santé et de sécurité au travail (fusion prévue des CT et CHSCT)... Le gouvernement envisage de vider les commissions administratives paritaires de leurs prérogatives, notamment en ce qui concerne les mutations, pour les confier aux chefs d'établissement. Malgré ses limites, le paritarisme reste un gage de transparence dans l'accès aux droits (mutation, temps partiel, formation, avancement). Les annonces sur la formation des enseignant-e-s, remettant en cause le recrutement par concours, ne sont pas faites pour rassurer. En parallèle, le gouvernement annonce un vaste plan de contractualisation : alors qu'un personnel sur quatre (enseignant-e-s, AED, AESH) est déjà contractuel dans l'éducation nationale, la volonté de casser le statut et de généraliser la précarité est évidente. L'individualisation des parcours professionnels est déjà bien amorcée avec la mise en place du PPCR qui conduit à une aggravation de l'arbitraire dans les promotions et à une augmentation des écarts salariaux.

Précaires en colère !

Au cours de l'année scolaire 2017-2018, les précaires de l'éducation nationale d'Île de France (qu'ils et elles soient AED, AESH, profs contractuel-les, sous contrat CUI) se sont régulièrement retrouvés-es en assemblée générale et ont notamment été à l'origine d'une journée nationale de grève et de manifestation. Cette mobilisation a permis de porter des revendications et de mettre la pression sur le Rectorat. À la fin de l'année, des victoires ont été obtenues grâce aux luttes menées contre le non-renouvellement d'AED.

Dès la rentrée, on s'informe et on lutte !

- 📣 **31 août à 16h30 : AG intersyndicale de pré-rentrée 1^{er} degré** à la Bourse du travail (3 rue du château d'eau - M° République)
- 📣 **7 septembre à 18h : AG de l'Espe**
- 📣 **11 septembre à 18h : AG de rentrée de Sud éducation Paris** ouverte à tou-te-s au local de Sud éducation Paris (30 bis rue des Boulets dans le 11^e)
- 📣 **18 septembre à 16h : réunion d'information syndicale** pour les personnels du 1^{er} degré à la Bourse du travail (3 rue du château d'eau - M° République)
- 📣 **26 septembre à 18h30 : AG des précaires de l'éducation nationale** à la Bourse du travail (3 rue du château d'eau - M° République)